

Avis de marché

Département(s) de publication : **13**
Services

- *Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :*
Métropole Aix – Marseille Provence- Territoire du Pays d'Aubagne et de l'Etoile
932 avenue de la Fleuride - 13400 Aubagne

- *Maître d'ouvrage délégué :*
Mairie d'AURIOL.
Place de la Libération
13390 Auriol
tél. : 04-42-04-70-06 - courriel : marchespublics@mairie-auriol.com.

Correspondant : Chantal Eymony,

Objet du marché : Ordonnancement, Pilotage et Coordination des travaux pour la construction d'une salle de spectacles et des festivités à AURIOL.

Mots descripteurs : Mission d'ordonnancement, pilotage, coordination (OPC).

Caractéristiques principales :

Refus des variantes.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : dès notification du marché.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : candidat unique ou Groupement Momentané solidaire.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire.

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles;
- preuve d'une assurance pour les risques professionnels en cours de validité, avec mention de l'activité assurée et de la durée de validité,
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique;
- Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché;
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise;
- Formulaire DC1 ou équivalent, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- Formulaire DC2 ou équivalent, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>);
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre.

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail;
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus;
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays;
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

Autres renseignements demandés :

- Autres renseignements demandés : -note de présentation du candidat indiquant ses effectifs actuels et l'importance du personnel d'encadrement, ses moyens matériels et humains (dont CV) pour des prestations de même nature.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (Cf le Règlement de la consultation,).

Type de procédure : procédure adaptée.

Date limite de réception des offres : **2 mai 2017 à 12 heures**

Autres renseignements :

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

Le Dossier de consultation est disponible :

- en téléchargement à l'adresse : <https://marchespublics.ampmetropole.fr>

- **en téléchargement sur le site de la Commune d'Auriol, rubrique Marchés Publics.**

Conditions de remise des offres ou des candidatures :

cf. Règlement de la consultation.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 7 avril 2017